

Maître Patrice BIDAULT - Avocat associé au sein de la SELARL JURISBELAIR

Avocat au barreau de MARSEILLE - 50, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE

Tél. 04.91.92.10.25 - www.jurisbelair.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION

UN APPARTEMENT, UN DEBARRAS ET UNE PIECE

situés à MARSEILLE (13006), Quartier Vauban, 246 rue Paradis
cadastrés ladite commune section 828 E n° 67 pour 2 ares et 41 centiares
et **UN GARAGE** situé à MARSEILLE, Quartier Vauban, 4, Rue de Madagascar,
cadastré ladite commune section 828 E n°65 pour 2 ares et 45 centiares.

MISE A PRIX : 200 000 €

Avec faculté de baisse du quart en cas de carence d'enchères.

VISITE SUR PLACE LE MERCREDI 23 OCTOBRE 2024 DE 14 H A 15 H.

L'ADJUDICATION EST FIXEE LE MERCREDI 6 NOVEMBRE 2024

A 9 HEURES 30 du matin par-devant le Juge de l'Exécution du Tribunal
Judiciaire de Marseille, 25 rue Edouard Delanglade, Salle 8, 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

Dans un ensemble immobilier en copropriété à
MARSEILLE (13006), Quartier Vauban, 246, Rue
Paradis, angle rue de Madagascar où il porte le
numéro 2, cadastré ladite commune section 828 E
n°67 pour 2 ares et 41 centiares :

Le lot de copropriété numéro 13, soit un
appartement au premier étage et occupant la tota-
lité de l'étage et les 248/1.000èmes attachés audit
appartement,

Le lot de copropriété numéro 10, soit un
débarras/réduit au rez-de-chaussée sous l'esca-
lier et les 1/1.000ème y attaché,

Le lot de copropriété numéro 17, soit une
pièce de débarras au quatrième étage de l'im-
meuble et donnant sur une cour intérieure et les
1/1.000ème y attaché.

Plus précisément le bien se compose d'un double
salon avec une cheminée, une chambre avec
bibliothèque donnant sur un balcon filant grâce à
une porte fenêtre quatre vantaux, une salle de
bains, une chambre avec placards intégrés don-
nant sur l'extérieur par deux porte fenêtre double
vantaux, une seconde salle de bains dans lequel
on trouve les cumulus une 3ème chambre sur un
balcon filant grâce à une porte fenêtre quatre van-
taux et une porte fenêtre deux vantaux, une 4ème
chambre avec bibliothèque.

Au rez-de-chaussée on trouve un débarras.

Au 4ème étage une chambre de service avec
petite fenêtre et point d'eau.

Le bien d'une surface au sol de **183,16 m²**
et d'une surface loi Carrez de **179,16 m²** est
inoccupé.

Dans un ensemble immobilier en copropriété à

MARSEILLE (13006), Quartier Vauban, 4, Rue de Madagascar, cadastré ladite commune section 828 E n° 65 pour 2 ares et 45 centiares :

Le lot de copropriété numéro 4, soit un garage et les 1/7ème indivis du terrain sur lequel se trouvent édifiés les garages.

PROCEDURE :

La présente vente sur licitation est poursuivie A LA REQUETE DE :

Maître Frédéric AVAZERI, Administrateur Judiciaire membre de la **SCP AJILINK AVAZERI BONETTO**, dont l'étude est située 23/29 Rue Haxo, 13001 MARSEILLE, pris en sa qualité de mandataire successoral de la succession de feu Monsieur Honoré GONTIER selon ordonnance de référé du Tribunal de Grande Instance de Marseille du 12 septembre 2011,

Ayant pour Avocat **Maître Patrice BIDAULT**, Avocat associé au sein de la **SELARL JURISBELAIR**, postulant près le Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, y demeurant 50, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE.

CONTRE :

1. Madame Marie GONTIER en qualité de légataire à titre particulier Résidence Mer et montagne, 243 avenue du Général Leclerc, 06700 SAINT LAURENT DU VAR,

2. Madame Annie GONTIER en qualité d'héritière de feu Monsieur Honoré GONTIER 18, Rue Saint Léopold, 13006 MARSEILLE,

3. Monsieur Mathieu GONTIER en qualité de légataire à titre particulier demeurant 228 rue Breteuil, 13006 MARSEILLE,

4. Madame Nathalie SIMON née HODOUL en qualité d'héritière de feu Monsieur Honoré

GONTIER demeurant 31 Avenue Montsec, 13009 MARSEILLE,

5. Monsieur Nicolas HODOUL en qualité d'héritier de feu Monsieur Honoré GONTIER 205 Avenue du Prado, Bâtiment C, 13008 MARSEILLE,

6. Madame Martine GONTIER en qualité d'héritière de feu Monsieur Honoré GONTIER 64 Boulevard Notre Dame, 13006 MARSEILLE,

7. Monsieur Jean GONTIER en qualité d'héritier de feu Monsieur Honoré GONTIER demeurant 80 rue de Ménilmontant, 75020 PARIS.

Etant précisé que les enchères ne sont recevables que si elles sont portées par un Avocat inscrit au barreau de MARSEILLE muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du barreau de MARSEILLE ou d'une caution bancaire de même montant, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000 €.

Pour de plus amples renseignements consulter le cahier des conditions de vente :

- sur le site du **cabinet www.jurisbelair.com**
- au cabinet de **Maître Patrice BIDAULT** Avocat associé au sein de la **SELARL JURISBELAIR** 50, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE Tél. 04.91.92.10.25 tous les matins,
- au **Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE**, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Fait à Marseille, le 12 septembre 2024

Signé Maître P. BIDAULT
Avocat associé de la
SELARL JURISBELAIR